

EDITO


Dr. Brahim ALLALI

 Expert et Formateur en Stratégie et Promotion des Exportation
 Directeur Général de Reload Consulting

Si, il y a quelques décennies, l'entreprise marocaine avait le choix d'exporter ou non, dans le contexte actuel globalisé, interdépendant et VICA (volatile, incertain, complexe et ambigu), elle n'a d'autres choix que de s'ouvrir à l'international ou de périr. En effet, l'ouverture irréversible du Maroc sur l'économie internationale fait que les entreprises réticentes à exporter, se condamnent à se faire concurrencer sur leur propre marché local par des entreprises étrangères en quête d'opportunités en dehors des frontières de leurs pays.

Paradoxalement et en dépit des avantages de tous ordres associés à l'export : fiscaux, financiers, diversification des risques, économies d'échelle et amélioration de la compétitivité, etc., moins de 0,5% d'entreprises marocaines sont engagées dans l'exportation et une infime fraction de celles-ci l'est d'une manière régulière. De nombreuses raisons sont habituellement invoquées pour expliquer ces pourcentages epsilonques dont le manque de ressources, la méconnaissance des marchés étrangers, le manque d'aide, etc.

En fait, conscients de l'importance de l'exportation pour l'économie nationale, les différentes institutions concernées : MIC, AMDIE, etc., ont mis en place un ensemble de programmes visant à appuyer les entreprises exportatrices.

Vu le grand potentiel à l'export du secteur marocain de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables, la FENELEC ne ménage aucun effort pour aider ses membres à saisir les opportunités sur les marchés porteurs et ce, à travers la participation aux salons spécialisés, les actions de formation, etc. Mais, il reste encore un long chemin à faire. Faisons alors de l'essor des exportations notre résolution pour 2024.

Élections des Bureaux Exécutifs des 5 Associations de la FENELEC

Conformément aux statuts de la FENELEC et suite à l'élection de son Président et de son Vice-président général le 28 novembre dernier, la Fédération s'engage dans le renouvellement de ses instances de gouvernance pour le mandat 2024-2026, en particulier les Bureaux Exécutifs de ses 5 Associations internes.

Le Bureau Exécutif de chacune des Associations est composé de 12 membres : le Président, le Vice-président général, le Secrétaire général Adjoint, et 8 Assesseurs. Les quatre premiers siègent de facto au Conseil d'Administration de la FENELEC pour représenter leur Association.

Après avoir ouvert les candidatures pour les 4 postes de chaque Association, la permanence de la FENELEC a émis des convocations pour élire et compléter le Bureau Exécutif de chacune des Associations selon le planning suivant :

- Lundi 08/01/2024** 09H30 : Association des **Installateurs** Aiem/**FENELEC**
 11H00 : Association des **Fabricants** Afem/**FENELEC**
 15H00 : Association Marocaines des **Industries Solaires et Eoliennes** Amisole/**FENELEC**,
- Mardi 09/01/2024** 10h00 : Association du Secteur de l'**Électronique** Asel/**FENELEC**
 15h00 : Association des **Distributeurs** Adem/**FENELEC**

Consécutivement à cette opération, les Présidents des Commissions et des Filières de la FENELEC seront désignés.

Les membres de chaque Association sont invités à se mobiliser pour relever ensemble les défis de la profession.

FENELEC au Sommet Huawei Northern Africa 2023 : Éclairons l'Afrique verte

La FENELEC a été représentée par son président, M. Ali EL HARTI, au sommet organisé par Huawei à Marrakech les 7 et 8 décembre 2023. L'événement axé sur le thème "Éclairer une Afrique verte, combler le fossé énergétique", a rassemblé près de 180 partenaires stratégiques, leaders de l'industrie, experts gouvernementaux et associations spécialisées dans les énergies renouvelables.

L'intervention de M. EL HARTI a souligné l'importance de l'évolution démographique en Afrique et la nécessité croissante en matière d'énergie. Il a également mis en lumière le rôle crucial que les énergies vertes, en particulier les centrales solaires avec stockage, pourraient jouer dans le défi énergétique du continent. Cette mise en avant s'appuie sur la révolution technologique en cours et la tendance à la baisse des coûts des solutions de stockage d'énergie.

L'implication de la FENELEC dans de tels sommets démontre son engagement envers le développement durable et son rôle en tant qu'acteur clé dans le secteur énergétique. La promotion des énergies renouvelables, en particulier des centrales solaires avec stockage, s'aligne sur les besoins énergétiques croissants de l'Afrique et offre des solutions viables pour l'avenir.



FENELEC à la 3ème édition du Forum International des Zones Industrielles

"Les produits orientés vers l'efficacité énergétique offrent d'importantes opportunités aux industriels au Maroc, favorisant ainsi la renommée du label Made in Morocco", selon les déclarations de M. Ali EL HARTI, Président de la FENELEC, lors du Forum international des zones industrielles qui s'est tenu le 12 décembre 2023 à Rabat.

Dans le cadre d'un panel axé sur le thème "Nos zones industrielles attractives : retour d'expériences", M. EL HARTI a souligné que cette approche contribuera non seulement à renforcer la compétitivité des entreprises locales, mais aussi à créer un environnement propice à l'innovation et au développement durable.

Il a également salué les initiatives du gouvernement visant à dynamiser le secteur industriel, notamment la création du Fonds de développement industriel et de l'investissement. De plus, le ministre de l'Industrie et du commerce, Ryad Mezzour, a encouragé les investisseurs-développeurs à s'intéresser davantage aux projets d'immobilier professionnel, en particulier dans les zones éloignées de l'axe du Grand Casablanca.

Lors de cet événement, des retours d'expérience ont été partagés, mettant en lumière l'importance d'une localisation stratégique et d'une approche durable dans la création de zones industrielles attractives."



Collaboration IRES - FENELEC

Le 4 décembre 2023, l'Institut Royal des Études Stratégiques (IRES) a organisé un séminaire dédié à la présentation et à la discussion des conclusions prédominantes de l'étude intitulée "Industrie du futur 'X.0': enjeux et perspectives pour le Maroc". La FENELEC, représentée par son Vice-président général, Monsieur Mounir Souizi, y a activement participé.



Cette séance a offert une opportunité de expliciter les multiples concepts liés à l'industrie du futur, en mettant particulièrement l'accent sur l'émergence du concept 'X.0' et son adéquation avec le contexte marocain. L'étude a également cherché à évaluer la maturité du secteur industriel national et sa capacité à embrasser cette nouvelle ère industrielle.

Au cours des débats animés, auxquels ont pris part des représentants des secteurs public et privé dont le Vice-président Général de la FENELEC M. Mounir SOUIZI ainsi que des experts universitaires, les leviers du changement nécessaires ont été identifiés. Ces leviers sont essentiels pour ancrer le Maroc dans l'industrie du futur et faire de celle-ci un levier stratégique catalyseur du développement global du Royaume.

Il est important de noter que l'IRES a pour vocation première de contribuer à éclairer les décisions stratégiques. Sa mission englobe la réalisation d'études et d'analyses stratégiques sur des sujets soumis par Sa Majesté Le Roi, tout en assurant une fonction de veille à l'échelle nationale et internationale sur des domaines jugés cruciaux pour le pays. L'Institut scrute les questions nationales de nature structurelle, examine les relations extérieures du Maroc dans leurs multiples dimensions, et accorde une importance capitale aux enjeux globaux.

Etude de la FENELEC sur les Énergies Renouvelables

Dans le cadre de l'étude sur les énergies renouvelables confiée au Cabinet Grant Thornton Morocco pour le compte de FENELEC, deux focus groups ont été organisés respectivement les jeudi 14 décembre et mercredi 20 décembre au siège de la Fédération. Ces séances ont réuni un panel d'acteurs représentant toutes les branches d'activité membres de l'Amisole/FENELEC.



Suite à l'actualisation des premiers livrables, la phase suivante consiste à entamer les travaux de la Phase d'Élaboration de la Stratégie de la branche des Énergies Renouvelables.

L'objectif est de faire un récapitulatif des principaux constats soulevés lors de la phase de diagnostic avec les différents acteurs du secteur. Cela inclut l'échange autour des leviers permettant de répondre aux constats identifiés et la validation d'une proposition de métiers qui feront l'objet de fiches métiers.

Ces focus groups constituent une opportunité de discussion et de débat avec les entreprises du secteur sur les divers enjeux et défis de la filière, dans le but d'aboutir à une vision commune et à un plan stratégique intégrant les besoins de toutes les entreprises de la profession.

Il est à souligner que la FENELEC a réussi à obtenir le financement nécessaire pour réaliser cette étude stratégique du secteur des énergies renouvelables par le biais du GIAC Technologies. Cette réalisation témoigne de l'engagement de la Fédération envers le développement durable et la promotion des énergies renouvelables au sein de l'industrie énergétique nationale. A suivre

Etude stratégique de la FENELEC sur le secteur de l'Électronique

Dans le cadre de la mission dédiée à l'analyse stratégique de la Branche électronique, une réunion de cadrage a été tenue avec le Président de l'Asel/FENELEC à la date du 15/12/2023, en présence du cabinet mandaté EMC Idoine.

Après la première réunion de lancement, le cabinet a amorcé la phase d'entretiens de cadrage avec les parties prenantes du secteur de l'électronique.

Au cours de la rencontre, des points cruciaux ont été éclaircis, nécessitant des explications de la part des professionnels du secteur. Cela a porté notamment sur la terminologie utilisée, les divers métiers présents dans le domaine de l'électronique, les profils des lauréats recherchés, les technologies et applications utilisées, l'écosystème électronique national ainsi que les données sectorielles chiffrées.

L'étape de clarification revêt une importance cruciale pour garantir une compréhension précise des enjeux du secteur. Elle permet au cabinet de mener une analyse stratégique approfondie. Les échanges avec les professionnels de l'électronique contribuent à enrichir la démarche d'analyse en fournissant des perspectives détaillées et des informations pertinentes pour la prise de décision.

Awrach 2 : la Prime d'appui à l'emploi, une mesure indispensable pour des objectifs stratégiques

La Prime d'appui à l'emploi (PAE) est cruciale pour atteindre les objectifs stratégiques du Programme Awrach 2, d'après les déclarations du Ministre Younes Sekkouri à Rabat le vendredi 1er décembre 2023.

Lors de cette rencontre axée sur les retours d'expérience des employeurs et des fédérations bénéficiaires dont FENELEC, M. Sekkouri a souligné que la PAE vise à promouvoir l'emploi durable, notamment les CDI et CDD de 12 mois, tout en favorisant l'insertion professionnelle des personnes vulnérables.

La PAE soutient également le TPE en prenant en charge une partie des salaires des nouvelles recrues pendant 9 mois, et vise à améliorer l'employabilité des chercheurs d'emploi non-diplômés grâce à la formation contractualisée pour l'emploi (FCE).

Le ministre a rappelé le processus de mise en œuvre, soulignant l'identification du potentiel d'emploi auprès de 127 employeurs répertoriés jusqu'à présent, avec un potentiel de 30 896 insertions sur trois ans. La projection des besoins sectoriels, réalisée avec les fédérations professionnelles, vise un potentiel d'insertions de 63 000 personnes sur trois ans.

Une récente réunion avec 60 employeurs et Fédérations dont la FENELEC, organisée avec l'ANAPEC, avait pour objectif de recueillir des appréciations sur la PAE, évaluer son déploiement en relation avec les caractéristiques des postes et les spécificités sectorielles, et identifier des pistes d'amélioration.

Notification de publication - ST C65-L65 de l'Onee-BE relative aux Câbles isolés MT

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Dans le cadre de l'opération de mise à jour de la ST N° C65-L65 relative aux Câbles isolés MT menée par l'ONEE-BE en collaboration avec la FENELEC, les fabricants concernés et l'IMANOR, l'Onee-BE a publié la version définitive ST N° C65-L65 (Edition Décembre 2023), téléchargeable sur le site de l'Office

<http://www.one.org.ma/FR/pages/lsppt.asp?esp=2&id1=7&id2=67&id3=62&t2=1&t3=1>

ou scannez le code Qr suivant.



Cette spécification entrera en vigueur à partir du **1^{er} septembre 2024**, laissant ainsi un **délai de 8 mois** aux fournisseurs et fabricants pour se conformer à cette ST.

ST Onee-BE

Commission Agréments ONEE-BE

La Commission d'Agrément Entreprises CAE de l'ONEE-Branche électricité s'est fortement mobilisée ce mois de décembre 2023. Elle a en effet tenu plusieurs réunions en présence du représentant de la FENELEC.

Ainsi, la Commission a examiné une soixantaine de dossiers répartis entre nouvelles demandes, renouvellements et extensions d'agréments.

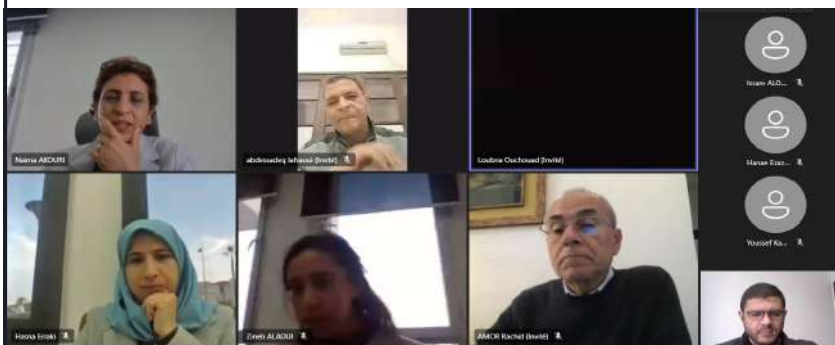
Nous interpellons nos membres sur l'importance de confier la constitution de leurs dossiers à un personnel qualifié maîtrisant à la fois l'aspect administratif et l'aspect technique, afin de limiter le nombre d'échanges avec le service agrément de l'ONEE car une fois le nombre d'échanges inscrit dans la nouvelle procédure est dépassé, le dossier sera rejeté.

Nos membres prétendant au renouvellement de leurs agréments doivent prêter beaucoup d'importance à la constitution de leurs dossiers de références, en particulier lors de la période de leur dernier agrément car il y va de l'octroi d'un renouvellement d'agrément pour une durée de 3 ans ou 5 ans.

Il est fortement recommandé de présenter des attestations de références datées et une consistance de travaux détaillée.

Le Comité pour la Préservation de l'Impartialité (CPI)

Le Comité pour la Préservation de l'Impartialité (CPI) de l'IMANOR a tenu le 12 décembre 2023 sa première réunion dédiée aux activités d'attribution de la Marque NM, en présence des membres des différents collèges constituant les intérêts économiques essentiels. La FENELEC a pris part à cette rencontre en tant que représentant du Collège des organisations professionnelles dont les adhérents sont susceptibles de bénéficier de la certification.



Cette première rencontre a été dédiée à la présentation de la politique IMANOR en matière d'Impartialité, des dispositions de la procédure PEC07 régissant le Comité pour la Préservation d'Impartialité et de la liste des risques pour l'impartialité.

A cette occasion, les membres du Comité ont également examiné le risque lié aux ressources financières et ont évalué l'impartialité du déroulement du processus de certification NM.

Au terme de cette 1ère rencontre, le Comité a émis certaines recommandations pour le volet analyse de risque et a suggéré la planification d'une formation sur les exigences de la norme ISO 17065.

Dispositif des aides directes à la formation/manuel des procédures EnR

Afin d'accompagner les nouveaux investissements industriels dans les secteurs des Energies Renouvelables et Efficacité Energétique, l'Etat marocain a mis en place plusieurs mesures, notamment un mécanisme d'aide à la formation.

Le Comité technique de ce mécanisme s'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 au siège du Ministère de l'Industrie et du Commerce à Rabat en présence du représentant de la FENELEC. L'objectif est l'examen de l'état d'avancement des réalisations de ce mécanisme et la mise en place d'actions pour le promouvoir d'avantage.

Le manuel des procédures de ce mécanisme est accessible à travers le site web de l'ANAMPEC via le lien suivant :

http://anapec.org/sigec-app-rv/entreprises/manuels_de_procedure_secteurs_emergents

Assemblée Générale Ordinaire de l'Asmex

Note Fédération la FENELEC a pris part à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Marocaine des Exportateurs Amex, tenue le jeudi 21 décembre 2023 à Casablanca.

Cette messe annuelle des exportateurs a été dédiée à l'examen et l'approbation du rapport moral et des comptes relatifs à l'exercice 2022.



Les présidents des différentes Commissions ont également présenté les actions phares de leurs entités respectives.

Plusieurs sujets importants ont été débattus à l'occasion de la séance des questions / réponses, notamment la mise en application des accords de la ZLECAF, le Financement des entreprises exportatrices, la refonte de l'allocation de la TPI destinée à la promotion des exportations, la décarbonisation des exportations marocaines, etc.

FENELEC au Salon MAEM

La 1ère édition du Salon international de la Mobilité Electrique et de l'After-Market MEAM a été inaugurée dans le cadre de l'Automotive Show 2023 le mardi 5 décembre dans l'espace d'exposition de l'Office des Changes de Casablanca.



Organisé du 5 au 7 décembre, le MEAM met en avant les dernières avancées dans le domaine des technologies de diagnostic, ainsi que des solutions novatrices simplifiant le processus de diagnostic des véhicules modernes. La FENELEC, en tant qu'acteur engagé pour la mobilité électrique, a participé à cet événement via un stand.

Cette édition réunit 6 nations participantes et plus de 45 exposants. Des formations spécialisées sont dispensées, offrant aux professionnels du secteur, notamment les garagistes, une expertise pointue en matière de diagnostic pour les véhicules hybrides et électriques, ainsi qu'en termes de solutions de remorquage, d'installation et de maintenance des bornes de recharge électrique.

Side Event au Pavillon du Maroc lors de la COP 28

Le Maroc a réaffirmé son engagement envers la durabilité et la lutte contre les changements climatiques lors de sa participation à la COP28 du 30 novembre au 12 décembre. Le Pavillon Maroc a accueilli un événement majeur sur "l'aquaculture inclusive au service de l'Économie Bleue", mettant en lumière les progrès du Maroc dans ce domaine. Des représentants de la Banque Mondiale, de la Banque Islamique de Développement, de l'Agence Nationale de Développement de l'Aquaculture et du ministère de l'Économie et des finances ont participé.

L'événement visait à promouvoir le leadership marocain, soulignant des mécanismes de financement, des initiatives de développement et des projets dans le secteur de l'aquaculture. La COP28 a également marqué le lancement du "Partenariat pour une Méditerranée Bleue" en 2024, mobilisant au moins 1 milliard d'euros. Cette initiative vise à catalyser des projets durables dans la région sud-méditerranéenne, initialement en Égypte, Jordanie et Maroc.

La COP28 a implémenté le fonds de compensation pour les "pertes et dommages" climatiques des pays vulnérables, salué comme une décision historique. Plusieurs pays, dont les Émirats arabes unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Japon, ont annoncé des contributions financières.

Assemblée Générale Ordinaire du Cluster Enr

La FENELEC représentée par son Président M. Ali EL HARTI a pris part aux activités de l'Assemblée Générale Ordinaire du Cluster Enr qui s'est déroulée le mardi 19 décembre 2023 à Casablanca.

A cette occasion, les membres du Cluster ont suivi et débattu du bilan des réalisations 2023 et ont approuvé sa feuille de route 2024. Ils ont également émis leurs avis et recommandations sur l'optimisation et le cadrage du champ d'intervention du Cluster afin de répondre aux objectifs et missions pour lesquels il a été créé initialement.

IRESN : 17ème session du Conseil d'Administration & 14ème Assemblée Générale Ordinaire

L'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles (IRESN) a tenu la 17ème réunion de son Conseil d'Administration et sa 14ème Assemblée Générale Ordinaire, le Mercredi 20 Décembre 2023 au Département du Développement Durable du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable à Rabat.

Parmi les points enregistrés à l'ordre du jour de ces rencontres : la présentation des réalisations d'IRESN et des activités des plateformes pour 2022 -2023, le Plan d'actions pour 2024 et la Pérennisation d'IRESN.

La FENELEC a été représentée à ces deux réunions par M. SEMMAOUI, Vice-président de la FENELEC et Président de l'Amisole/FENELEC.

Rencontre avec une délégation d'entreprises Russes

Le 14 décembre 2023, le siège de la FENELEC a accueilli une délégation d'entreprises russes, présidée par l'Agence russe des Initiatives stratégiques.



La délégation russe se compose du Président du cluster regroupant de grands fabricants de machines énergétiques, et du représentant de l'Association «ALTEK», spécialisée dans le domaine de l'efficacité énergétique. Leur intérêt réside non seulement dans le développement de leurs membres sur le marché marocain, mais également dans l'achat de produits marocains dans le domaine de l'énergie.

Au cours de cette réunion, la FENELEC a partagé avec la délégation russe les activités qu'elle mène, des données sectorielles clés, ainsi que l'expertise et le savoir-faire de ses adhérents.

Les discussions ont également porté sur la possibilité d'organiser des visites de délégations réciproques, permettant aux représentants des deux parties de mieux comprendre les opportunités d'affaires et de renforcer les relations commerciales et d'investissement entre le Maroc et la Russie.

Rencontre avec la Délégation Kazakhe

La FENELEC a été sollicitée par la CGEM pour participer à une réunion avec une délégation d'entreprises kazakhes, le jeudi 21 décembre 2023 au siège de la CGEM.

La délégation kazakhe, accompagnée du conseiller économique de l'Ambassade de la République du Kazakhstan à Rabat, regroupait les présidents de sept entreprises évoluant dans des secteurs variés notamment dans l'énergie et la fabrication de câbles et le câblage électrique. Du côté de la FENELEC, la délégation comprenait le Président en charge du partenariat et des relations internationales, ainsi que le Directeur Général.



Cette participation s'inscrit dans le cadre de la 2e édition du Forum d'Affaires "Kazakhstan-Maroc", initiée par l'Ambassade de la République du Kazakhstan au Royaume du Maroc, visant à encourager les entreprises kazakhes à établir et développer des relations commerciales avec leurs homologues marocaines.

L'événement revêt une importance particulière en tant qu'opportunité significative pour favoriser une collaboration mutuellement bénéfique entre les deux parties.

Dans le but de diversifier les marchés et d'explorer de nouvelles opportunités, la FENELEC avait intégré dans son programme de développement international, en partenariat avec l'Amdie, une mission de prospection respectivement au Kazakhstan et en Russie.

Activités de normalisation

● **La Commission de Normalisation des Installations Électriques (CN 75)**, tiendra sa réunion le mardi 16 janvier 2024 à 10h00 dans les locaux l'Imanor pour examiner 19 projets de normes marocaines (PNM) et de 7 projets de rapports techniques (PRT) relatifs aux :

- Installations électriques extérieures BT et MT ;
- Qualité de l'alimentation dans les réseaux ;
- Outils de protection contre l'électrocution dans les travaux sous tension ;
- Calcul des courants de court-circuit ;
- Équipements électriques d'installation de chaudière.

L'ensemble des PNM et PRT en question est disponible sur le lien suivant : <https://urlz.fr/p3pH> ou scannez le Qr code



CN 75

● **La Commission de Normalisation du Transport et Mobilité (CN 128)** a tenu sa réunion le Jeudi 14 Décembre 2023 à l'Imanor, consacrée aux points suivants :

- Examen de 43 nouveaux Projets de Normes (PNM)
- Poursuite des travaux d'élaboration du PNM 30.9.118, relatif à l'étiquetage énergétique des motocycles et triporteurs.

Nouvelles adhésions à la FENELEC

1 dans l'Association des Installateurs Aiem/FENELEC

La Société ENT. FARADAY SARL
représentée par
son Gérant M. HABLOUK Mohamed